



LES STATIONS —
NICE CÔTE D'AZUR
AURON ISOLA 2000 ST-DALMAS

Septembre 2024

Madame, Monsieur, Chers Amis des Stations Nice Côte d'Azur,

Après un été ensoleillé dans nos montagnes, dont vous avez été nombreux à profiter, la saison d'hiver 2024/2025 se profile déjà !

*Vous trouverez joint à ce courrier les modalités de réservation de votre abonnement saison ainsi que les différentes réductions supplémentaires dont vous pouvez bénéficier : **achat anticipé, offre renouvellement, et offre famille.***

Rappel : votre forfait saison hiver vous permettra également d'accéder gratuitement aux remontées mécaniques lors de l'été 2025.

Nos billetteries restent à votre disposition pour toute question :

- Auron : 04 93 23 35 86 – billetterie.auron@sem-cm.org
- Isola 2000 : 04 93 23 25 24 – billetterie.isola2000@sem-cm.org

*La saison de ski 2024-2025 débutera **le samedi 7 décembre 2024** (sous réserve des conditions météorologiques).*

Nous savons pouvoir compter sur votre fidélité, et espérons vous retrouver très bientôt sur nos pistes.

Cet hiver, ressourcez-vous sur les pistes des Stations Nice Côte d'Azur !

Bien à vous,

Jean Christophe DESENS
Directeur Général
SEM des Cimes du Mercantour

EXTRAIT DES CONDITIONS D'UTILISATION DES ABONNEMENTS

Lire les conditions générales de vente affichées en caisse

1) Ce forfait est strictement personnel. Il est incessible, intransmissible et n'est valable que muni d'une photographie récente. Il doit être présenté à tout contrôle et l'utilisateur devra pouvoir justifier de son identité. L'utilisateur doit être porteur de son titre de transport pendant tout le trajet sur les remontées mécaniques en service des stations d'Auron et d'Isola 2000. En cas de perte ou de vol d'un titre de transport, le titulaire devra présenter le justificatif de vente du forfait remis en même temps que celui-ci. Ce forfait sera bloqué définitivement et ne permettra plus l'accès au domaine skiable. L'acquisition du forfait implique l'acceptation des conditions énumérées ci-dessus et celles affichées aux caisses. Pour toutes les réductions, **en cas de non présentation de justificatifs, les forfaits ne pourront faire l'objet d'aucune régularisation après l'achat.**

Il est de votre responsabilité de lire et de suivre les conseils de sécurité.

2) En cas de perte, vol ou détérioration, des frais administratifs de 5 € + support 5 € seront applicables pour la réédition du forfait y compris pour les forfaits gratuits. Réédition après présentation du justificatif de la 1ère vente et vérification.

▣ NB: SAISON ETE : Le forfait saison hiver Isola 2000 ou Mercantour donnera l'accès gratuit aux piétons et Vététistes sur les RM ouvertes l'été.

Lisez les panneaux du domaine skiable. Attention aux horaires d'ouverture et de fermeture des appareils (indiqués au départ de la remontée) pour le retour à la station.

Les forfaits retrouvés sont recueillis par le service billetterie :

Isola 2000 : 04 93 23 25 25

SECURITE Dans votre intérêt, lisez et respectez les consignes de sécurité
Ski hors pistes à vos risques et périls

VOUS POUVEZ RESERVER

Sur Place	Isola 2000	Bureau S.E.M des Cimes du Mercantour - Parking P1	A partir du mercredi 6 novembre 2024	Tous les jours de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Par Email	Isola 2000	billetterie.isola2000@sem-cm.org		
Par courrier	Isola 2000	S.E.M des Cimes du Mercantour - Station d'Isola 2000 - Parking P1 - 06420 ISOLA 2000		

JOINDRE A VOTRE COMMANDE

La SEM des Cimes du Mercantour se réserve le droit de demander une nouvelle photo dans le cas où celle en sa possession ne soit pas exploitable.
=> 1 photo d'identité de -1 an par personne (enfant mineur - photo obligatoire) en couleur ou en noir et blanc
ATTENTION aucun dossier ne sera validé en l'absence de photo ou d'autre justificatif

=> Justificatifs à fournir :

Enfants - Ados - Jeunes - Age d'or - Enfant -5 ans &
Pers. 72 ans et+ :

Copie du livret de famille obligatoire (pour les tarifs de la catégorie "FORFAIT FAMILLE")
Copie pièce d'identité ou livret de famille pour toutes les catégories ci-contre

=> **Le règlement :** * Chèque à l'ordre de la **SEM des Cimes du Mercantour** * Carte Bancaire * American Express * Espèces (sur place)
* Chèques vacances (sur place) * Virement * Paiement sécurisé sur internet via un lien envoyé par mail

Cochez si vous ne souhaitez pas recevoir les nouveautés ou informations en cours

*Les prescriptions de l'Article 27 de la Loi Informatique, s'appliquent à ce document. L'exercice du droit d'accès et de rectification peut être effectué sur simple demande à la SEM des Cimes du Mercantour.

Demande d'autorisation de prélèvement par carte bancaire

Je soussigné(e) (*nom et prénom*) autorise par la présente, la "S.E.M des Cimes du Mercantour" à encaisser le montant de mes abonnements "Saison" remontées mécaniques, Saison 2024 / 2025 par carte bancaire.

N° carte :

N° de sécurisation : (3 chiffres au verso de la carte)

Expire le : Type de carte :

Montant (chiffres et lettres) : _____

Date : _____ Signature _____

=> Lire les conditions d'utilisation ci-dessus et remplir de l'autre côté de cette feuille, "je soussigné....." en notant votre nom, prénom, date et lieu ainsi que votre signature

Paiement sécurisé internet

Montant (chiffres et lettres) pour envoi lien internet

Email p/ lien : _____

Date _____

Nom - Prénom _____

Signature _____

Pour tout renseignement :

Isola 2000 : 04 93 23 25 24

billetterie.isola2000@sem-cm.org